3F vous en dit plus sur...

3F vend des logements neufs dans ses résidences sociales.

La vente de logements neufs par 3F

3F facilite aussi l'accession sociale à la propriété en vendant des logements neufs. Voici l'essentiel à savoir sur ce sujet.

3F met en vente chaque année de nombreux **biens immobiliers** neufs : **appartements** dans des **immeubles collectifs** ou **maisons** individuelles. Objectif ? Faciliter **l'accession sociale à la propriété**.

Ces biens sont proposés uniquement aux personnes :

- •qui vont en faire leur résidence principale ;
- •qui remplissent des conditions de ressources.

Elles peuvent ainsi:

- devenir propriétaires d'habitations de qualité;
- •bénéficier de prix inférieurs à ceux du marché libre immobilier (et aussi, le plus souvent, d'un taux de TVA réduit à 5,5 %) ;
- •sécuriser leur acquisition par une garantie de rachat et de relogement durant 15 ans.

Certains **logements neufs** vendus par 3F peuvent être acquis via le dispositif de prêt social locationaccession ou PSLA.

Il a été mis en place pour faciliter l'accès à la propriété de ménages modestes sans apport initial. Le principe ?

- •Chaque ménage loue d'abord un logement neuf agréé par l'État ;
- puis il devient **propriétaire** du logement à un tarif préférentiel ;
- avantage supplémentaire : il est exonéré de taxe foncière pendant 15 ans.

Découvrez nos programmes de logements neufs sur notre page dédiée.

Découvrez les logements neufs mis en vente par 3F en Charente-Maritime et en Nouvelle-Aquitaine

.

Bon à savoir

3F met aussi en vente, tous les ans, de nombreux <u>logements anciens</u>. Consultez notre page dédiée pour en savoir plus et découvrez <u>nos offres.</u>